

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

CONFIDENTIEL

Spec(63)208/Rev.1

3 juillet 1963

Groupe de la viande

POINTS A EXAMINER - SUGGESTIONS DU SECRETARIAT

1. Produits à examiner

L'examen porterait essentiellement sur les viandes de boeuf et de mouton; toutefois, la discussion pourrait être étendue par la suite au bétail sur pied et à d'autres types de viandes.

2. Politiques agricoles

L'examen devrait porter sur toute la gamme des politiques agricoles des pays importateurs et exportateurs, et en particulier sur les politiques de production, y compris les mesures d'ordre intérieur et les mesures appliquées à la frontière, le cas échéant.

Mesures d'ordre intérieur

L'examen devrait porter sur les questions suivantes:

- limitation du soutien des prix ou des revenus, afin de ne pas encourager indûment la production intérieure ni décourager les accroissements de la consommation,
- disparités entre les niveaux de consommation des différents pays.

Mesures appliquées à la frontière

L'examen devrait porter sur les questions suivantes:

- négociabilité des prélèvements variables, des restrictions quantitatives, des prix minimaux à l'importation et des autres obstacles à l'importation,
- restrictions d'ordre vétérinaire.

3. Commerce international

L'examen devrait porter sur les questions de prix internationaux et sur celles qui sont liées à la création de conditions acceptables d'accès.

./.

Accès

L'examen devrait porter sur les questions suivantes:

- maintien d'un équilibre entre la production intérieure et les importations,
- possibilités offertes aux pays exportateurs de faire acte de concurrence en vue de bénéficier pour une part de la demande du marché,
- suppression de la discrimination en matière de possibilités d'accès,
- arrangements pour le partage des marchés, y compris dispositions en vue d'un accès coordonné pour les fournisseurs traditionnels et d'une participation de fournisseurs nouveaux,
- garanties d'approvisionnement.

Prix internationaux

L'examen devrait porter sur les questions suivantes:

- stabilisation des prix internationaux au moyen de mesures qui viseraient à établir un équilibre coordonné entre l'offre et la demande mondiales, ou de mesures qui agiraient directement sur les prix internationaux, comme la fixation de prix minimaux, d'éventails de prix, etc.,
- élimination progressive des subventions à l'exportation.

4. Autres questions à examiner

- procédures de confrontation des politiques de production, d'importation et d'exportation,
- autres questions de procédure,
- possibilité de conclusion d'accords locaux entre les Etats principalement intéressés à un marché particulier,
- nécessité de conclure des arrangements intérimaires,
- écoulement des excédents et développement du marché,
- méthodes à appliquer pour donner un caractère formel aux résultats finals des débats du Groupe dans le cadre des négociations commerciales.